

Technique Solaire
2 Cours du XXX juillet,
33000 Bordeaux

Affaire suivie par : Romain MARPAUX
romain.marpaux@techniquesolaire.com
06 50 52 67 29



Mairie de Saint-Règle
2 Place Saint-Louis
37530 SAINT-REGLE

Bordeaux, le 13 juillet 2022

Madame, Monsieur

Nous avons déposé une demande de permis de construire pour un projet photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Règle. Suite à une demande de la DDT, nous souhaiterions apporter un complément d'information quant à l'absence de réalisation de sondages pédologiques au cours de l'étude d'impact.

Le choix de ne pas réaliser de sondages pédologiques pour localiser les zones humides sur la zone d'études a été motivé par les éléments ci-dessous.

La parcelle n'est pas prélocalisée par la carte de prélocalisation des zones humides réalisée par l'INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS).

Cette dernière modélise les enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte). Dans ces bases de données, la parcelle concernée n'est pas représentée. De plus, la présence de luvisols (nord et centre du site) et brunisols (au sud du site) indiquent également l'absence de zone humide et les termes « rédoxique » et « réductique » ne sont pas présents sur la carte des sols provenant du Groupement d'Intérêt scientifique Sol (GisSol).

Le caractère humide ou non de la parcelle est donc bien représenté avec le critère végétation qui a permis d'identifier une petite zone humide botanique en bordure sud du site, expliquée par la topographie et la présence d'une structure faisant barrière à l'écoulement de l'eau (chemin agricole au sud de la parcelle).

Toutes ces données ont permis à NCA Environnement de conclure que des sondages pédologiques n'étaient pas nécessaires pour statuer sur l'absence d'autres zones humides au sein de la parcelle du projet.

Bien cordialement,

Romain Marpoux
Chef de projet photovoltaïque